



Eurobaromètre spécial 428

L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

RÉSUMÉ

Terrain : Novembre - Décembre 2014

Publication : Mai 2015

Cette étude a été commandée par la Commission européenne, Direction générale Justice et Consommateurs et coordonnée par la Direction générale Communication.

http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

Le présent document ne représente pas le point de vue de la Commission européenne.
Les interprétations et les opinions qu'il contient n'engagent que les auteurs.

Eurobaromètre spécial 428 / Vague EB82.4 – TNS Opinion & Social

Titre du projet	Eurobaromètre spécial 428 « L'égalité entre les hommes et les femmes »
Version linguistique	FR
Numéro de catalogue	DS-04-15-144-FR-N
ISBN	978-92-79-46006-7
DOI	10.2838/50914

© Union européenne, 2015

Eurobaromètre spécial 428

L'égalité entre les hommes et les femmes

Résumé

Etude réalisée par TNS Opinion & Social à la demande de
la Direction générale Justice et Consommateurs

Coordonnée par la Direction générale Communication
(DG COMM Unité « Stratégie, actions de communication
corporate et Eurobaromètre »)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
PRINCIPAUX RESULTATS.....	6
1. POSITIONS A L'EGARD DE L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET DES STEREOTYPES SEXISTES.....	8
2. COMPREHENSION DES INEGALITES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES 14	
3. LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INEGALITES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	19
4. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	29
CONCLUSIONS.....	34
ANNEXES	
Spécifications techniques	

INTRODUCTION

L'objet de cette enquête Eurobaromètre est d'analyser l'opinion des Européens quant aux inégalités entre les hommes et les femmes au sein de leur pays : quelle est l'étendue de ces inégalités ; s'ils pensent que la situation s'est améliorée ou dégradée par rapport à il y a dix ans ; s'ils pensent que les hommes ou les femmes sont plus susceptibles d'être confrontés à de telles discriminations dans des groupes de population spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, migrants, parents seuls ou isolés et parents ayant de jeunes enfants et qui travaillent) ; et quels sont les domaines de la vie (travail, école, médias, politique, par exemple) dans lesquels ils estiment que les stéréotypes sexistes sont les plus présents.

Elle s'intéresse également aux positions générales des Européens à l'égard de l'égalité entre les hommes et les femmes et, plus spécifiquement, du rôle des femmes sur le lieu de travail et du rôle des hommes à la maison. En ce qui concerne la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, l'enquête évalue l'opinion des Européens sur les organisations qui y ont le plus contribué au cours des dix dernières années ; elle pose la question de savoir si ce combat devrait être une priorité pour l'UE ; elle s'interroge sur les domaines dans lesquels il faudrait agir au plus vite et sur les mesures considérées comme les plus efficaces pour accroître le nombre de femmes sur le lieu de travail et pour augmenter le temps passé par les hommes à s'occuper du foyer.

Enfin, l'enquête étudie la question des violences faites aux femmes – ce que les Européens pensent que cette notion englobe et sur quelles formes spécifiques de violences de ce type l'UE devrait concentrer ses efforts.

Plusieurs enquêtes Eurobaromètre antérieures étaient consacrées à l'égalité entre les hommes et les femmes. Cette enquête de 2014 est très proche d'une enquête conduite en 2009¹, bien que la formulation de certaines questions ait été modifiée. Lorsque cela était possible, les résultats ont été comparés à ceux de l'enquête de 2009.

Cette enquête a été réalisée par le réseau TNS Opinion & Social dans les 28 Etats membres de l'Union européenne entre le 29 novembre et le 9 décembre 2014. Quelque 27 801 sondés issus de différents groupes sociaux et démographiques ont été interrogés en face à face à leur domicile, dans leur langue maternelle, pour le compte de la Direction générale Justice et Consommateurs. La méthodologie utilisée est celle des enquêtes Eurobaromètre de la Direction générale Communication (Unité « Stratégie, actions de communication corporate et Eurobaromètre »)². Une note technique relative à la manière dont les entretiens ont été réalisés par les instituts du réseau TNS Opinion & Social est jointe en annexe de ce rapport. Cette note précise également les méthodes d'entretien et les intervalles de confiance³.

¹ http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_326_en.pdf

² http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

³ Les tableaux de résultats se trouvent en annexe. Il convient de noter que le total des pourcentages indiqués dans les tableaux de ce résumé peut dépasser 100 % quand le sondé a la possibilité de donner plusieurs réponses à la même question.

Les résultats de l'enquête ont été analysés d'abord au niveau de l'UE puis au niveau de chaque pays. Comme indiqué plus haut, lorsque cela était possible, les résultats ont été comparés à ceux de l'enquête de 2009. Le cas échéant, différentes variables sociodémographiques – comme l'âge, le sexe, l'âge d'arrêt des études, la profession du sondé et sa capacité à payer ses factures – ont été utilisées pour affiner l'analyse.

D'autres variables déterminantes ont été utilisées pour obtenir des informations supplémentaires, notamment :

- L'avis des sondés sur l'étendue des inégalités entre les hommes et les femmes dans leur pays.
- L'avis des sondés sur le fait que l'égalité entre les hommes et les femmes constitue ou non un droit fondamental.
- L'opinion des sondés sur le fait que la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait être ou non une priorité pour l'UE.

Remarque : dans ce résumé, les pays sont désignés par leurs abréviations officielles, qui sont :

ABRÉVIATIONS			
BE	Belgique	LT	Lituanie
BG	Bulgarie	LU	Luxembourg
CZ	République tchèque	HU	Hongrie
DK	Danemark	MT	Malte
DE	Allemagne	NL	Pays-Bas
EE	Estonie	AT	Autriche
IE	Irlande	PL	Pologne
EL	Grèce	PT	Portugal
ES	Espagne	RO	Roumanie
FR	France	SI	Slovénie
HR	Croatie	SK	Slovaquie
IT	Italie	FI	Finlande
CY	République de Chypre***	SE	Suède
LV	Lettonie	UK	Royaume-Uni
		UE28	Union européenne – 28 Etats membres
		UE15	BE, IT, FR, DE, LU, NL, DK, UK, IE, PT, ES, EL, AT, SE, FI*
		NEM13	BG, CZ, EE, HR, CY, LT, LV, MT, HU, PL, RO, SL, SK**
		ZONE	BE, FR, IT, LU, DE, AT, ES, PT, IE, NL, FI, EL, EE, SI, CY,
		EURO	MT, SK

* EU15 fait référence aux 15 Etats membres de l'Union européenne avant les élargissements de 2004, 2007 et 2013.

** Les NEM13 sont les 13 « nouveaux Etats membres » ayant adhéré à l'Union européenne lors des élargissements de 2004, 2007 et 2013.

*** Chypre dans son ensemble est l'un des 28 Etats membres de l'Union européenne. Toutefois, l'« acquis communautaire » est suspendu dans la partie du pays qui n'est pas contrôlée par le Gouvernement de la République de Chypre. Pour des raisons pratiques, seuls les entretiens réalisés dans la partie du pays contrôlée par le Gouvernement de la République de Chypre sont repris dans la catégorie « CY » et compris dans la moyenne de l'UE28.

* * * * *

*Nous souhaitons remercier les personnes interrogées à travers l'Union européenne
qui ont consacré du temps à cette enquête.*

Sans leur participation active, cette étude n'aurait pas été possible.

PRINCIPAUX RESULTATS

- La quasi-totalité des Européens (94 %) reconnaît que *l'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental*, sept personnes sur dix (70 %) étant « tout à fait d'accord » avec cette proposition.
- Environ trois Européens sur cinq (62 %) pensent que les inégalités entre les hommes et les femmes sont répandues dans leur pays, un sur dix environ (11 %) les jugeant « très répandues ». Les femmes ont davantage tendance que les hommes à dire que les inégalités entre les hommes et les femmes sont répandues (68 % contre 57 %).
- Deux tiers environ (68 %) des Européens estiment que les inégalités entre les hommes et les femmes dans leur pays sont moins répandues aujourd'hui qu'il y a dix ans, la plupart (52 %) disant qu'elles sont « un peu moins répandues ».
- Pour environ trois quarts des Européens (76 %), la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait constituer une priorité de l'UE, un peu plus d'un tiers (35 %) considérant qu'elle devrait « certainement » être une priorité. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de dire que la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait constituer une priorité de l'UE (79 % contre 72 %).
- Environ neuf Européens sur dix (91 %) reconnaissent que *lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes est nécessaire pour construire une société plus juste*, 58 % se disant « tout à fait d'accord » avec cette affirmation. Une proportion équivalente (89 %) de personnes interrogées est d'accord avec le fait que *l'égalité entre les hommes et les femmes aidera les femmes à devenir indépendantes économiquement*.
- Lorsqu'on leur demande de choisir, parmi une liste de six propositions, les domaines dans lesquels, d'après eux, les stéréotypes sexistes sont les plus répandus, les Européens sont particulièrement susceptibles d'indiquer les suivants : *au travail* (51 %), *dans la publicité* (34 %), *dans les médias* (33 %) et *en politique* (28 %). Ils ont moins tendance à penser que ces stéréotypes sont les plus répandus *dans le sport* (18 %) et *dans les écoles* (16 %).
- Les Européens estiment le plus souvent que le meilleur moyen d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail est de s'assurer que les femmes gagnent le même salaire que les hommes pour le même travail (42 %). Une proportion significative de sondés indique également que cette augmentation peut être favorisée par des modes de garde d'enfants plus accessibles (36 %), un accroissement des dispositifs de flexibilité du travail (33 %) et en aidant les femmes à combiner travail et responsabilités domestiques et familiales (32 %).

- Les Européens sont particulièrement susceptibles de mentionner les organisations représentant les intérêts des femmes (42 %) et les organismes pour l'égalité (31 %) comme les institutions qui ont le plus contribué à la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes au cours des dix dernières années en Europe. Les femmes ont beaucoup plus tendance que les hommes à estimer que le fait que les salaires des femmes soient moins élevés que ceux des hommes devrait constituer une priorité de l'UE (57 % contre 49 %).
- Les sondés ont été invités à indiquer ce qui leur venait spontanément à l'esprit lorsqu'ils entendaient l'expression « violences envers les femmes », puis il leur a été demandé de choisir, à partir d'une liste de sept formes de violences faites aux femmes, celles contre lesquelles l'UE devrait lutter en priorité. Environ sept personnes interrogées sur dix (72 %) estiment que la lutte contre la violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel) devrait être une priorité pour l'UE ; près de six sondés sur dix (57 %) pensent qu'il faudrait traiter en priorité le problème de la violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique ; et une proportion équivalente (56 %) cite la traite d'êtres humains.
- D'après la moitié des personnes interrogées environ (49 %), le combat contre les pratiques préjudiciables, telles que les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine, devrait être une priorité pour l'UE. Un nombre légèrement inférieur de sondés mentionne les préjudices émotionnels ou psychologiques (44 %). Un peu plus d'un tiers des personnes interrogées (36 %) estime que le harcèlement au moyen des nouvelles technologies telles qu'Internet devrait être combattu en priorité par l'UE et trois personnes sur dix (30 %) citent les violences contre certains groupes de femmes (les migrantes par exemple).

1. POSITIONS A L'EGARD DE L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET DES STEREOTYPES SEXISTES

Analyse au niveau de l'UE

Les sondés devaient donner leur opinion sur une série de cinq affirmations relatives au rôle des hommes et des femmes au travail ou à la maison. Ils devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou pas d'accord avec chacune d'entre elles, en choisissant leur réponse sur une échelle de un à quatre allant de « tout à fait d'accord » à « pas du tout d'accord »⁴.

Trois cinquièmes (60 %) des Européens sont d'accord pour dire que, dans l'ensemble, lorsque la maman travaille à plein temps, la vie de famille en souffre, environ un tiers des sondés étant « plutôt d'accord » (35 %) et un quart (25 %) « tout à fait d'accord » avec cette proposition. Un peu moins de deux cinquièmes des Européens (37 %) ne sont pas d'accord pour dire que lorsque la maman travaille à plein temps, la vie de famille en souffre, la plupart (23 %) se disant « plutôt pas d'accord », et une proportion inférieure (14 %) « pas du tout d'accord ».

Pour une proportion équivalente d'Européens (57 %), les hommes devraient travailler davantage dans le secteur de la petite enfance (dans les crèches, par exemple), les sondés étant une fois encore plus nombreux à se dire « plutôt d'accord » avec cette opinion (38 %) qu'à se déclarer « tout à fait d'accord » (19 %). Un peu plus d'un tiers des Européens (36 %) n'est pas d'accord pour dire que les hommes devraient travailler dans ce type de secteur, la plupart (24 %) optant pour la réponse « plutôt pas d'accord » et moitié moins (12 %) pour la réponse « pas du tout d'accord ». Une minorité (7 %) est incapable de se prononcer – un chiffre significativement plus élevé que dans le cas de la plupart des autres sujets évalués.

Cette mesure faisait partie de l'enquête de 2009. Depuis 2009, la proportion des Européens qui reconnaissent que les hommes devraient travailler davantage dans le secteur de la petite enfance a augmenté (une hausse de 6 points par rapport aux 51 % enregistrés en 2009), en raison d'une augmentation du pourcentage de sondés qui se disent « tout à fait d'accord » (5 points de plus que les 14 % enregistrés en 2009). On enregistre un recul correspondant de la proportion des Européens qui ne sont pas d'accord avec le fait que les hommes devraient travailler davantage dans le secteur de la petite enfance (une baisse de 6 points par rapport aux 42 % enregistrés en 2009), en grande partie du fait d'une baisse du pourcentage de sondés qui se disent « plutôt pas d'accord » (4 points de moins que les 28 % enregistrés en 2009).

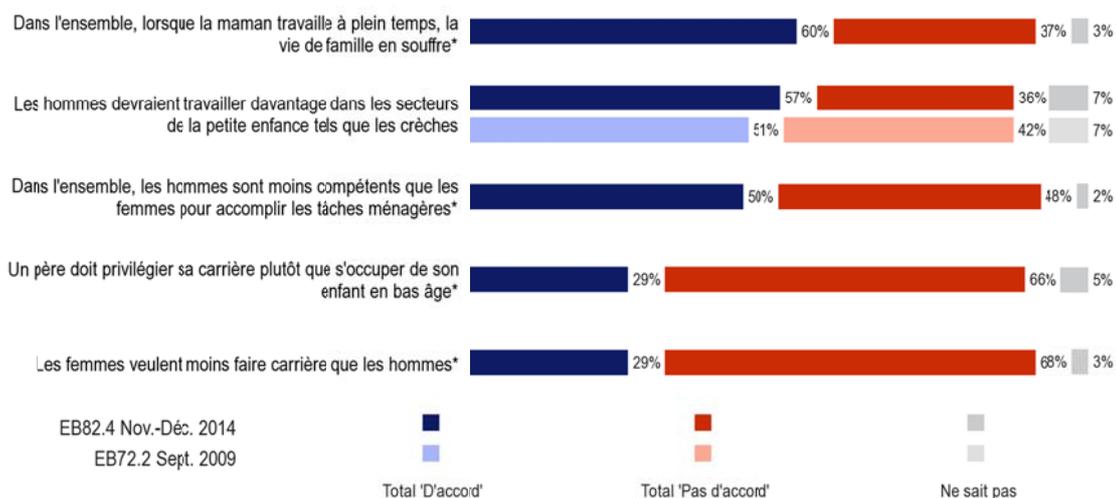
⁴ Q1. « Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes (MONTRER ECRAN – LIRE – ROTATION – UNE REPONSE PAR LIGNE) : Dans l'ensemble, lorsque la maman travaille à plein temps, la vie de famille en souffre ; Les femmes veulent moins faire carrière que les hommes ; Les hommes devraient travailler davantage dans les secteurs de la petite enfance tels que les crèches ; Dans l'ensemble, les hommes sont moins compétents que les femmes pour accomplir les tâches ménagères ; Un père doit privilégier sa carrière plutôt que s'occuper de son enfant en bas âge – Tout à fait d'accord, Plutôt d'accord, Plutôt pas d'accord, Pas du tout d'accord, Ne sait pas ».

Les Européens sont partagés quant à la question de savoir si les hommes sont moins compétents que les femmes pour accomplir les tâches ménagères. La moitié d'entre eux (50 %) reconnaissent que les hommes sont moins compétents, la plupart (30 %) se disant « plutôt d'accord » avec cette affirmation ; et près de la moitié (48 %) expriment une opinion contraire, la proportion de sondés se déclarant « plutôt pas d'accord » étant à peu près équivalente à celle des « pas du tout d'accord » (25 % et 23 % respectivement).

La majorité des Européens (68 %) n'est pas d'accord avec la proposition selon laquelle les femmes veulent moins faire carrière que les hommes, avec des pourcentages globalement équivalents pour les réponses « plutôt pas d'accord » (33 %) et « pas du tout d'accord » (35 %). Environ trois Européens sur dix (29 %) considèrent que les femmes veulent moins faire carrière que les hommes, 6 % se disant « tout à fait d'accord » avec cette proposition.

La majorité des Européens (66 %) n'est pas d'accord avec le fait qu'un père doit privilégier sa carrière plutôt que s'occuper de son enfant en bas âge. Parmi eux, ils sont un peu plus nombreux à se dire « plutôt pas d'accord » (36 %) que « pas du tout d'accord » (30 %) avec cette proposition. Environ trois Européens sur dix (29 %) estiment qu'un père devrait privilégier sa carrière plutôt que s'occuper de son enfant en bas âge, la plupart d'entre eux se déclarant « plutôt d'accord » (22 %) avec cette proposition. Une petite proportion d'Européens (5 %) n'est pas en mesure de se prononcer sur cette question.

QB1. Veuillez me dire si vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes.



EB82.4 Nov.-Déc. 2014

EB72.2 Sept. 2009

Total 'D'accord'

Total 'Pas d'accord'

Ne sait pas

*Nouveaux items

UE28

Les femmes sont un peu plus susceptibles que les hommes de reconnaître que lorsque la maman travaille à plein temps, la vie de famille en souffre (63 % contre 58 %) et d'être « tout à fait d'accord » avec cette proposition (29 % contre 22 %). Il en va de même en ce qui concerne le fait que les hommes devraient travailler davantage dans le secteur de la petite enfance (60 % des femmes contre 53 % des hommes). Les divergences d'opinion sur la question de savoir si les hommes sont moins compétents que les femmes pour accomplir les tâches ménagères sont plus prononcées. Les femmes sont encore une fois légèrement plus susceptibles que les hommes d'être d'accord avec cette proposition (53 % contre 46 %) et de se dire « tout à fait d'accord » (23 % contre 16 %). En revanche, les femmes et les hommes ont des opinions très proches en ce qui concerne la question de savoir si les femmes veulent moins faire carrière que les hommes ou si un père doit privilégier sa carrière plutôt que s'occuper de son enfant en bas âge.

Analyse par pays

Dans la plupart des Etats membres (23), la majorité des personnes interrogées est d'accord pour dire que lorsque la maman travaille à plein temps, la vie de famille en souffre. Dans 16 Etats membres, la majorité des sondés reconnaît que les hommes devraient travailler davantage dans le secteur de la petite enfance. Dans 16 Etats membres également, les personnes interrogées tendent à être d'accord sur le fait que les hommes sont moins compétents que les femmes pour accomplir les tâches ménagères.

Dans tous les Etats membres, les sondés, dans leur majorité, ne pensent pas que les femmes veulent moins faire carrière que les hommes. Enfin, dans la quasi-totalité des Etats membres (25), la majorité des personnes interrogées n'est pas d'accord avec la proposition selon laquelle un père doit privilégier sa carrière plutôt que s'occuper de son enfant en bas âge.

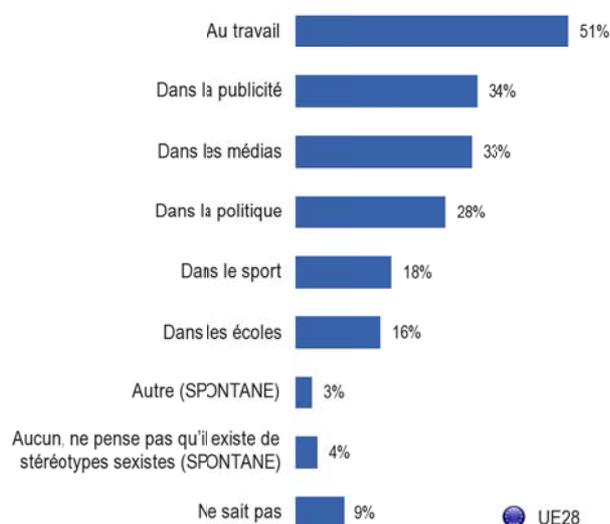
Analyse au niveau de l'UE

L'enquêteur a expliqué aux personnes interrogées que « des idées préconçues sur l'image et le rôle des femmes et des hommes (qui sont souvent appelés des stéréotypes sexistes) peuvent être à l'origine de nombreuses inégalités ». Il leur a ensuite été demandé dans quels domaines de la vie, d'après eux, ces stéréotypes sexistes étaient les plus répandus, avec la possibilité de choisir jusqu'à trois domaines à partir d'une liste qui leur était présentée⁵.

⁵ Q9. « Des idées préconçues sur l'image et le rôle des femmes et des hommes (qui sont souvent appelés des stéréotypes sexistes) peuvent être à l'origine de nombreuses inégalités. A votre avis, où ces stéréotypes sexistes sont-ils les plus répandus ? (MONTRER ECRAN – LIRE – MAX. 3 REPONSES) : Dans les écoles ; Au travail ; Dans les médias ; Dans le sport ; Dans la publicité ; En politique ; Autre (SPONTANE) ; Aucun, ne pense pas qu'il existe de stéréotypes sexistes (SPONTANE) ; Ne sait pas ».

Les sondés sont particulièrement susceptibles de mentionner le travail comme un lieu où les stéréotypes sexistes sont répandus : environ la moitié (51 %) est de cet avis. Environ un tiers des personnes interrogées considèrent qu'ils sont monnaie courante dans la publicité (34 %) ; une proportion équivalente indique que c'est le cas dans les médias (33 %). Les sondés sont un peu moins de trois sur dix à estimer que ces stéréotypes sont courants en politique (28 %). Pour environ une personne interrogée sur cinq, les stéréotypes sexistes sont répandus dans le sport (18 %). Une proportion légèrement inférieure estime qu'ils sont fréquents dans les écoles (16 %). Seule une petite minorité (4 %) déclare spontanément que les stéréotypes sexistes n'existent pas. Un sondé sur dix (9 %) n'est pas en mesure de se prononcer sur cette question.

QB9. Des idées préconçues sur l'image et le rôle des femmes et des hommes (qui sont souvent appelés des stéréotypes sexistes) peuvent être à l'origine de nombreuses inégalités. A votre avis, où ces stéréotypes sexistes sont-ils les plus répandus ? (MAX. 3 REPONSES)



Il n'y a de différences notables d'opinion entre les hommes et les femmes sur aucun de ces domaines.

Analyse par pays

Dans 22 Etats membres, c'est « au travail » que les stéréotypes sexistes sont jugés les plus répandus. Cette proposition est mentionnée par le plus grand nombre de sondés en Grèce (70 %), en Italie (63 %) et en France (61 %) et par la plus faible proportion de personnes interrogées en Suède (36 %), en Lituanie, en Pologne et au Royaume-Uni (37 % dans chacun d'eux) ainsi qu'en Lettonie (38 %).

Dans les six Etats membres où le lieu de travail n'est pas cité en premier :

- « *Dans la publicité* » arrive en tête en Suède (73 %), au Danemark, au Luxembourg et aux Pays-Bas (59 % dans chacun de ces pays), ainsi qu'en Finlande (57 %).
- « *Dans les médias* » est la proposition citée par le plus grand nombre de sondés au Royaume-Uni (44 %).
- « *Au travail* » est le deuxième domaine le plus largement mentionné au Danemark (42 %), au Luxembourg (55 %) et au Royaume-Uni (37 %). Il arrive en troisième position aux Pays-Bas et en Finlande ; c'est le quatrième domaine le plus cité en Suède.

Analyse au niveau de l'UE

La quasi-totalité des Européens (94 %) reconnaît que l'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental, sept personnes interrogées sur dix (70 %) se disant « tout à fait d'accord » avec cette proposition. Seuls 4 % des sondés ne sont pas d'accord, la plupart (3 %) étant « plutôt pas d'accord ».

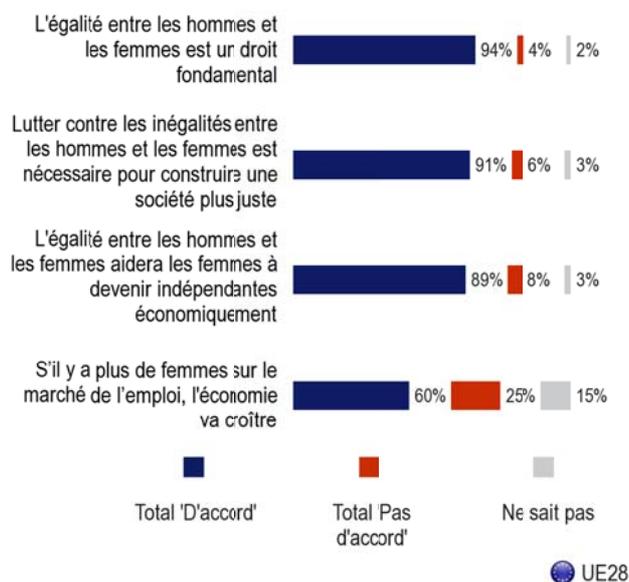
Environ neuf Européens sur dix (91 %) pensent que lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes est nécessaire pour construire une société plus juste, un peu moins de trois cinquièmes (58 %) déclarant être « tout à fait d'accord » avec ce point de vue. Une fois encore, seule une petite proportion de sondés (6 %) n'est pas d'accord avec le fait que lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes est nécessaire pour construire une société plus juste, la plupart (4 %) se disant « plutôt pas d'accord ».

Une proportion équivalente d'Européens (89 %) partage le point de vue selon lequel l'égalité entre les hommes et les femmes aidera les femmes à devenir indépendantes économiquement, la moitié des sondés (52 %) se disant « tout à fait d'accord » avec cette proposition et une proportion plus faible (37 %) se déclarant « plutôt d'accord ». Une petite minorité (8 %) des sondés n'est pas d'accord avec cette façon de voir les choses, une fois encore la plupart (6 %) se disant « plutôt pas d'accord ».

Trois cinquièmes des Européens (60 %) estiment que s'il y a plus de femmes sur le marché de l'emploi, l'économie va croître, environ un tiers (34 %) se disant « plutôt d'accord » et un peu plus d'un quart (26 %) « tout à fait d'accord ». Un Européen sur quatre (25 %) ne partage pas ce point de vue, la plupart (18 %) se disant « plutôt pas d'accord ». Une proportion particulièrement élevée de sondés (15 %) n'est pas en mesure de se prononcer sur ce sujet.

Les divergences d'opinions entre l'UE15 et les NEM13 sur chacune de ces quatre propositions sont limitées. Cependant, les personnes interrogées dans l'UE15 sont plus susceptibles d'être « tout à fait d'accord » avec les trois affirmations suivantes : lutter contre les inégalités est nécessaire pour construire une société plus juste (62 % contre 46 %) ; l'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental (73 % contre 58 %) ; l'égalité entre les hommes et les femmes aidera les femmes à devenir indépendantes économiquement (54 % contre 44 %).

QB11. Veuillez me dire si vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des propositions suivantes.



2. COMPREHENSION DES INEGALITES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

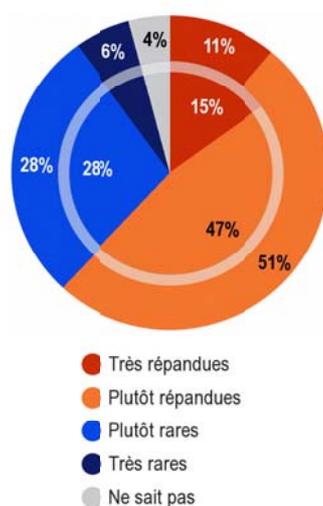
Analyse au niveau de l'UE

Les personnes interrogées devaient indiquer si elles pensaient que les inégalités entre les hommes et les femmes étaient répandues dans leur pays aujourd'hui et à quel degré. Une carte comportant une échelle de un à quatre allant de « très répandues » à « très rares » leur a été présentée. Cette mesure figurait dans l'enquête de 2009⁶.

Un peu plus de trois Européens sur cinq (62 %) pensent que les inégalités entre hommes et femmes sont répandues dans leur pays, la moitié (51 %) estimant qu'elles sont « plutôt répandues » et un sur neuf (11 %) les jugeant « très répandues ». Pour environ un tiers des sondés (34 %), ces inégalités sont rares dans leur pays, la plupart (28 %) estimant qu'elles sont « plutôt rares » et seule une petite minorité (6 %) qu'elles sont « très rares ».

Les femmes (68 %), par comparaison avec les hommes (57 %), ont plus tendance à penser que les inégalités entre les hommes et les femmes sont répandues. Elles sont également beaucoup plus susceptibles que les hommes de les juger « très répandues » (14 % contre 9 %).

QB2. D'après vous, les inégalités entre hommes et femmes sont-elles aujourd'hui très répandues, plutôt répandues, plutôt rares ou très rares en (NOTRE PAYS) ?



Camembert intérieur : EB72.2 Sept. 2009
Camembert extérieur : EB82.4 Nov.-Déc. 2014

UE28

⁶ Q2. « D'après vous, les inégalités entre hommes et femmes sont-elles aujourd'hui très répandues, plutôt répandues, plutôt rares ou très rares en (NOTRE PAYS) ? (UNE SEULE REPONSE) – Très répandues, Plutôt répandues, Plutôt rares, Très rares, Ne sait pas ».

Analyse par pays

C'est en France (79 %), en Espagne (76 %), en Suède (72 %), en Italie (68 %) et en Autriche (66 %) que les sondés sont le plus enclins à penser que les inégalités entre hommes et femmes sont répandues dans leur pays. En effet, une personne interrogée sur cinq en France (20 %) et une sur six environ en Espagne et en Autriche (16 % et 17 % respectivement) les juge « très répandues ». Dans deux Etats membres, les opinions se répartissent à part égale entre les sondés qui pensent que les inégalités entre hommes et femmes sont répandues et ceux qui estiment qu'elles sont rares : en Lituanie (49 % « répandues », 47 % « rares ») et au Luxembourg (50 % « répandues », 48 % « rares »).

Analyse au niveau de l'UE

Un peu plus des deux tiers des Européens (68 %) pensent que les inégalités entre hommes et femmes dans leur pays sont moins répandues qu'elles ne l'étaient il y a dix ans, la plupart (52 %) déclarant qu'elles sont « un peu moins répandues » et une plus petite proportion (16 %) estimant qu'elles sont « beaucoup moins répandues ». Cependant, pour environ un Européen sur quatre (23 %), ces inégalités se sont aggravées et sont plus répandues qu'il y a dix ans, un sondé sur six (17 %) estimant qu'elles sont « un peu plus répandues » et une petite minorité (6 %) qu'elles sont « beaucoup plus répandues ». Environ une personne interrogée sur dix (9 %) n'est pas en mesure de se prononcer.

Les résultats enregistrés chez les hommes sont légèrement différents de ceux enregistrés chez les femmes. Sept hommes sur dix (70 %) pensent que les inégalités entre hommes et femmes sont moins répandues aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a dix ans, contre un sur cinq (21 %) estimant qu'elles le sont plus. Chez les femmes, les proportions correspondantes sont respectivement de 67 % et 24 %.

QB3. Et par rapport à il y a 10 ans, diriez-vous que les inégalités entre hommes et femmes sont plus répandues ou moins répandues en (NOTRE PAYS) ?



Camembert intérieur : EB72.2 Sept. 2009

Camembert extérieur : EB82.4 Nov.-Déc. 2014

UE28

Analyse par pays

Dans tous les Etats membres sauf deux, la majorité des sondés estime que les inégalités sont moins répandues qu'il y a dix ans. Les pays dans lesquels les personnes interrogées sont les plus nombreuses à être de cet avis sont la Suède (85 %), la Finlande (83 %), les Pays-Bas (82 %), l'Espagne (80 %), la Grèce (78 %) et la Belgique (77 %). Les pays dans lesquels les sondés perçoivent les changements les plus positifs et pensent que les inégalités entre hommes et femmes sont « beaucoup moins répandues » aujourd'hui sont la Grèce et Chypre (32 % dans chacun de ces pays), Malte (30 %), l'Irlande (25 %), la Croatie et la Roumanie (23 % dans chacun de ces pays).

Les deux exceptions, où la majorité des personnes interrogées ne considère pas que les inégalités sont moins répandues aujourd'hui qu'il y a dix ans, sont l'Estonie, où les sondés tendent néanmoins à penser qu'elles sont moins répandues (43 % moins répandues, contre 22 % plus répandues) et la Hongrie, où les opinions se répartissent à peu près également entre ceux qui estiment que les inégalités sont désormais plus répandues et ceux qui considèrent qu'elles le sont moins aujourd'hui qu'il y a dix ans (43 % et 46 % respectivement). Une proportion particulièrement élevée de sondés en Estonie (35 %) n'est pas en mesure de se prononcer.

Analyse au niveau de l'UE

Des groupes de population spécifiques ont été présentés aux sondés et, pour chacun de ces groupes, les sondés devaient indiquer s'ils pensaient que c'étaient plus les femmes ou plus les hommes qui étaient susceptibles de subir des inégalités dans leur pays⁷. Si les personnes interrogées répondaient spontanément « Les deux » ou « Aucun des deux », ces réponses étaient enregistrées séparément par l'enquêteur.

Pour deux des six groupes de population, les Européens sont particulièrement susceptibles de penser que ce sont les femmes – plutôt que les hommes, « Les deux » ou « Aucun des deux » - qui sont les plus exposées aux inégalités dans leur pays :

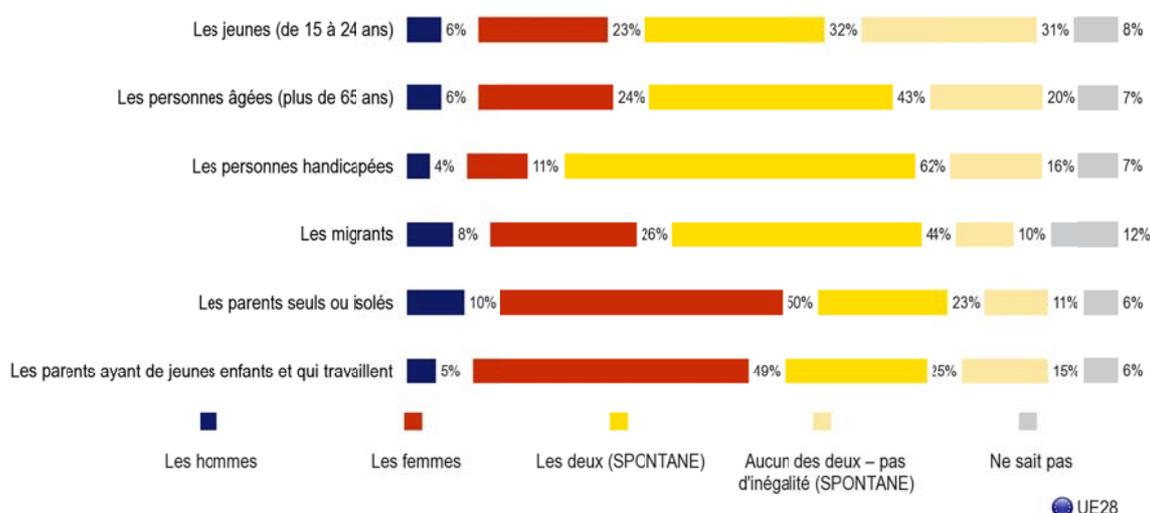
- Les « Parents seuls ou isolés », la moitié des Européens (50 %) estimant que les femmes risquent plus de subir des inégalités dans ce groupe.
- Les « Parents ayant de jeunes enfants et qui travaillent », une proportion équivalente (49 %) de sondés pensant que les femmes sont plus exposées aux inégalités dans ce groupe.

⁷ Q4. « Pour chacun des groupes de personnes suivants, pouvez-vous me dire si vous pensez que ce sont plus les femmes ou plus les hommes au sein de ce groupe qui sont plus susceptibles de subir des inégalités en (NOTRE PAYS) ? (MONTRER ECRAN – LIRE – ROTATION – UNE REPONSE PAR LIGNE) : Les jeunes (de 15 à 24 ans) ; Les personnes âgées (plus de 65 ans) ; Les personnes handicapées ; Les migrants ; Les parents seuls ou isolés ; Les parents ayant de jeunes enfants et qui travaillent – Les hommes, Les femmes, Les deux (SPONTANE), Aucun des deux – pas d'inégalité (SPONTANE), Ne sait pas ».

Pour trois des six groupes de population, les Européens sont très enclins à penser que les femmes et les hommes sont tout aussi susceptibles de subir des inégalités :

- Les « Personnes handicapées », environ trois cinquièmes des Européens (62 %) répondant spontanément « Les deux ».
- Les « Migrants », un peu plus de deux cinquièmes (44 %) des sondés déclarant spontanément « Les deux ».
- Les « Personnes âgées (plus de 65 ans) », une proportion équivalente (43 %) répondant spontanément « Les deux ».

QB4. Pour chacun des groupes de personnes suivants, pouvez-vous me dire si vous pensez que ce sont plus les femmes ou plus les hommes au sein de ce groupe qui sont plus susceptibles de subir des inégalités en (NOTRE PAYS) ?



Pour les six groupes de population, les Européens sont beaucoup plus susceptibles de dire que les femmes ont plus de chances que les hommes de subir des inégalités. La différence est la plus notable en ce qui concerne « Les parents ayant de jeunes enfants et qui travaillent » (femmes 49 % contre hommes 5 %), puis « Les parents seuls ou isolés » (50 % et 10 % respectivement), « Les personnes âgées (plus de 65 ans) » (24 % contre 6 %), « Les jeunes (de 15 à 24 ans) » (23 % contre 6 %), « Les migrants » (26 % contre 8 %) et « Les personnes handicapées » (11 % contre 4 %). Cependant, pour certains groupes, les Européens déclarent spontanément que les hommes et les femmes sont tout aussi susceptibles de subir des inégalités : les personnes handicapées (62 %), les migrants (44 %) et les personnes âgées (43 %).

Analyse par pays

On observe des tendances notables dans les réponses par pays en ce qui concerne les six mesures, notamment :

- Les sondés en Suède sont particulièrement susceptibles d'indiquer que les femmes ont plus de chances de subir des inégalités, tant en termes absolus que par rapport aux proportions qui mentionnent les hommes. Ils sont plus enclins que dans tout autre pays à déclarer que les femmes sont plus exposées aux inégalités dans quatre des six groupes : les jeunes, les personnes âgées, les migrants et les parents ayant de jeunes enfants et qui travaillent.
- En revanche, les personnes interrogées au Royaume-Uni sont particulièrement susceptibles d'indiquer que les hommes ont plus de chances de subir des inégalités, une fois encore tant en termes absolus que par rapport aux proportions qui mentionnent les femmes. Les sondés au Royaume-Uni ont plus tendance que dans tout autre pays à déclarer que les hommes sont plus exposés aux inégalités dans cinq des six groupes, les personnes interrogées en Finlande étant tout aussi susceptibles de mentionner les hommes en ce qui concerne le sixième groupe, celui des parents seuls ou isolés.
- En Bulgarie, les sondés ont plus tendance que dans d'autres pays à dire que les hommes et les femmes de différents groupes sont tout aussi exposés aux inégalités, et ils sont plus susceptibles que dans tout autre Etat membre d'être de cet avis en ce qui concerne les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Les personnes interrogées au Danemark ont plus tendance que dans d'autres pays à dire que ni les hommes, ni les femmes des différents groupes ne subissent d'inégalités dans leur pays, et elles sont plus susceptibles que dans tout autre Etat membre d'être de cet avis en ce qui concerne les personnes âgées et les parents qui travaillent ; elles se classent au deuxième rang des sondés les plus susceptibles de penser ainsi à propos des personnes handicapées et des parents seuls ou isolés.
- Les sondés en Estonie ont plus tendance que ceux de tous les autres pays à ne pas être en mesure de se prononcer en ce qui concerne les six groupes.

3. LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INEGALITES ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

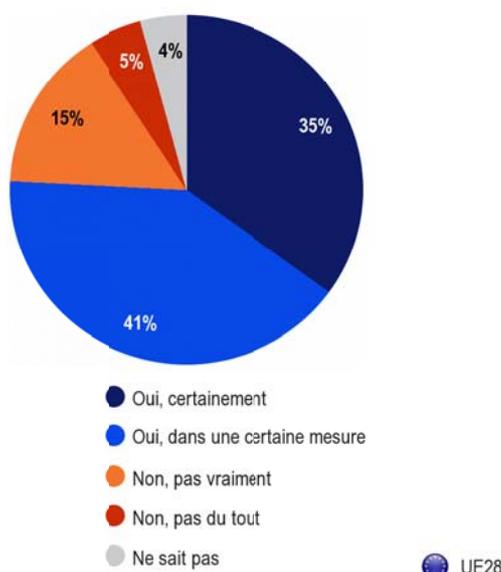
Analyse au niveau de l'UE

Les sondés devaient indiquer s'ils pensaient que la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait constituer une priorité de l'UE et choisir leur réponse sur une échelle de un à quatre allant de « Oui, certainement » à « Non, pas du tout »⁸.

Environ trois quarts des sondés (76 %) pensent que la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes devrait constituer une priorité de l'UE, un peu plus d'un tiers (35 %) considérant qu'elle devrait « certainement » être une priorité. Une personne interrogée sur cinq (20 %) n'est pas de cet avis, la plupart déclarant que cela ne devrait « pas vraiment » être une priorité (15 %), seuls 5 % estimant que cela ne devrait « pas du tout » être une priorité. Les sondés restants (4 %) ne sont pas en mesure de se prononcer.

Les femmes sont un peu plus enclines que les hommes à penser que la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait « certainement » constituer une priorité de l'UE (39 % contre 30 %).

QB5. Selon vous, la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait-elle constituer une priorité de l'UE ?



⁸ Q5. « Selon vous, la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait-elle constituer une priorité de l'UE ? (UNE SEULE REPONSE) – Oui, certainement ; Oui, dans une certaine mesure ; Non, pas vraiment ; Non, pas du tout ; Ne sait pas »

Analyse par pays

Le sentiment selon lequel la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait constituer une priorité de l'UE domine dans tous les Etats membres. Les personnes interrogées à Malte (93 %), à Chypre (89 %), en Espagne (88 %), en Suède (86 %) et en Grèce (85 %) sont les plus susceptibles d'être de cet avis. En effet, à Malte et en Espagne, deux tiers des sondés environ estiment que la lutte contre ces inégalités devrait « certainement » constituer une priorité (67 % et 64 % respectivement) ; des proportions qui sont un peu inférieures à Chypre et en Suède (59 % et 56 % respectivement).

Analyse au niveau de l'UE

Il a été indiqué aux sondés que l'un des objectifs de l'UE était d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail. Il leur a ensuite été demandé quel était, d'après eux, le moyen le plus efficace pour y parvenir, en choisissant un maximum de trois réponses à partir d'une liste de propositions qui leur était présentée⁹.

⁹ Q7. « L'un des objectifs de l'UE est d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail. A votre avis, quel est le moyen le plus efficace pour y parvenir ? (MONTRER ECRAN – LIRE – MAX. 3 REPONSES) : Augmenter les dispositifs de flexibilité du travail (par ex. le travail à temps partiel, le télétravail) ; Rendre les modes de garde d'enfants plus accessibles ; Améliorer l'accès pour les femmes à des emplois traditionnellement masculins ; Améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité ; S'assurer que les femmes gagnent le même salaire que les hommes pour le même travail ; S'assurer qu'il est financièrement avantageux pour les femmes de travailler (en modifiant les règles fiscales et de protection sociale) ; Faciliter le fait pour les femmes de combiner un travail avec les responsabilités liées à l'entretien de la maison et du foyer ; S'assurer que les procédures de recrutement ne sont pas discriminatoires envers les femmes ; Faire prendre conscience aux employeurs des bénéfices à embaucher et à promouvoir des femmes ; Autre (SPONTANE) ; Aucun, ne souhaite pas voir augmenter le nombre de femmes qui travaillent (SPONTANE) ; Ne sait pas ».

Le moyen jugé le plus efficace pour augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail est de s'assurer que les femmes gagnent le même salaire que les hommes pour le même travail, un peu plus de deux cinquièmes des sondés (42 %) optant pour cette proposition. D'après environ une personne interrogée sur trois, rendre les modes de garde d'enfants plus accessibles (36 %), augmenter les dispositifs de flexibilité du travail (par ex. le travail à temps partiel, le télétravail) (33 %) et faciliter le fait pour les femmes de combiner un travail avec les responsabilités liées à l'entretien de la maison et du foyer sont les trois mesures les plus efficaces. Pour environ un quart des sondés (26 %), s'assurer que les procédures de recrutement ne sont pas discriminatoires envers les femmes est l'une des manières les plus efficaces d'augmenter le nombre de femmes qui travaillent. Une proportion un peu inférieure (22 %) estime qu'améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité est une mesure efficace. Les personnes interrogées sont très peu susceptibles de penser que faire prendre conscience aux employeurs des bénéfices à embaucher et à promouvoir des femmes (16 %), améliorer l'accès pour les femmes à des emplois traditionnellement masculins (17 %) et s'assurer qu'il est financièrement avantageux pour les femmes de travailler (en modifiant les règles fiscales et de protection sociale) (18 %) sont parmi les trois moyens les plus efficaces d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail. Une très petite minorité (2 %) de sondés déclare ne pas souhaiter voir augmenter le nombre de femmes qui travaillent.

Les différences sociodémographiques sur cette question ne sont pas particulièrement marquées. Il est intéressant de remarquer que les hommes et les femmes affichent des opinions assez proches sur les mesures présentées, même si les femmes sont légèrement plus susceptibles que les hommes d'indiquer qu'il faut s'assurer que les femmes gagnent le même salaire que les hommes pour le même travail (44 % contre 40 %) ; améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité (24 % contre 20 %) ; s'assurer qu'il est financièrement avantageux pour les femmes de travailler (en modifiant les règles fiscales et de protection sociale) (20 % contre 16 %).

QB7. L'un des objectifs de l'UE est d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail. A votre avis, quel est le moyen le plus efficace pour y parvenir ? (MAX. 3 REponses)



Analyse par pays

S'assurer que les femmes gagnent le même salaire que les hommes est la méthode que les personnes interrogées sont les plus susceptibles de citer dans 16 Etats membres. Elle est la plus mentionnée en Suède (70 %) puis en Finlande (63 %), et c'est aussi le choix majoritaire en Belgique (54 %), au Danemark (53 %), au Luxembourg et en Autriche (52 % dans chacun de ces pays). Elle est le moins susceptible d'être vue comme un moyen efficace d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail en Bulgarie et en Roumanie (27 % chacun).

Rendre les modes de garde d'enfants plus accessibles est considéré comme la méthode la plus efficace pour augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail dans quatre pays : en Irlande (52 %), en Lituanie et au Royaume-Uni (42 % dans chacun de ces pays), ainsi qu'en Lettonie (37 %) ; c'est la deuxième réponse la plus donnée dans dix autres Etats membres.¹⁰ C'est au Portugal (23 %), en Espagne (24 %), en Hongrie (25 %), en Croatie et en Slovénie (26 % chacun) qu'elle est le moins susceptible d'être choisie.

Augmenter les dispositifs de flexibilité du travail est le moyen que les sondés sont les plus enclins à mentionner dans cinq Etats membres : en Estonie (48 %), en République tchèque (45 %), à Malte (43 %), en Hongrie (42 %) et en Bulgarie (39 %). Il a le moins de chances d'être cité au Portugal (20 %), en Slovaquie (21 %), en Grèce et à Chypre (25 % dans chacun de ces pays), ainsi qu'en France (26 %).

Dans les trois derniers Etats membres, les sondés sont particulièrement susceptibles de penser qu'aider les femmes à combiner travail et responsabilités domestiques et familiales est l'une des méthodes les plus efficaces pour augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail : en Grèce (42 %), en Pologne (35 %) et en Roumanie (30 %). Les personnes interrogées sont les moins enclines à penser ainsi en Estonie (14 %), en Suède (15 %) et en France (22 %).

¹⁰ Belgique, Danemark, Grèce, France, Italie, Chypre, Malte, Pays-Bas, Pologne et Roumanie.

Analyse au niveau de l'UE

Des stéréotypes persistants sur les rôles traditionnels des hommes et des femmes font que les femmes continuent d'assumer une part disproportionnée des tâches ménagères et de la prise en charge des enfants, des aînés et des autres personnes à charge. Il a été demandé aux sondés ce qui devrait être fait, d'après eux, pour augmenter le temps consacré par les hommes à ces activités. Un certain nombre de mesures et de pratiques leur ont été présentées et il leur a été demandé d'en choisir jusqu'à trois¹¹.

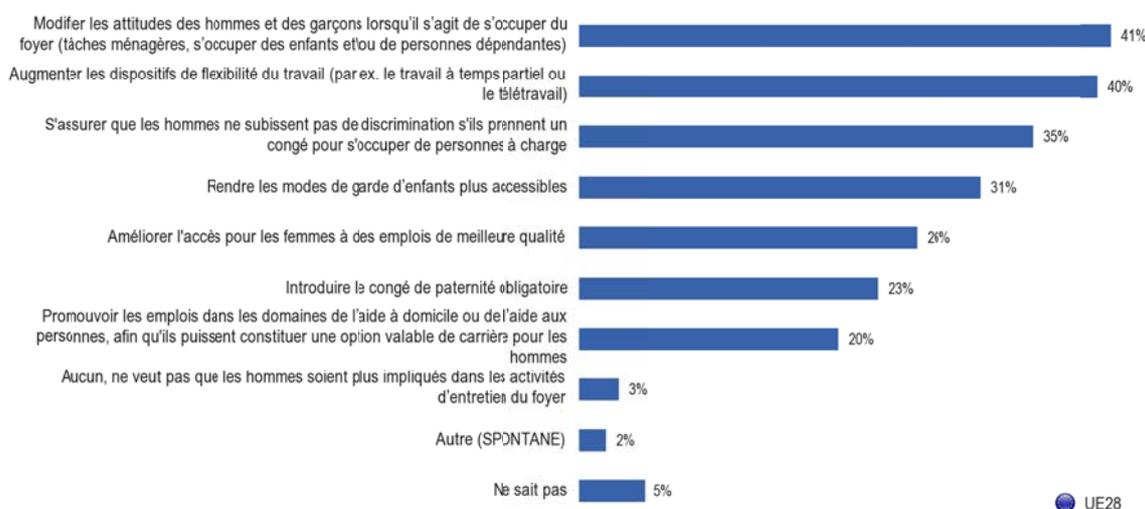
Les Européens sont particulièrement susceptibles de penser que modifier les attitudes des hommes et des garçons lorsqu'il s'agit de s'occuper du foyer (tâches ménagères, s'occuper des enfants et/ou de personnes dépendantes) et augmenter les dispositifs de flexibilité du travail (par ex. le travail à temps partiel ou le télétravail) sont des choses qui devraient être faites pour augmenter le temps passé par les hommes à s'occuper du foyer, mentionnées respectivement par 41 % et 40 % des personnes interrogées.

Un peu plus d'un tiers des Européens (35 %) pensent qu'il faudrait s'assurer que les hommes ne subissent pas de discrimination s'ils prennent un congé pour s'occuper de personnes à charge. Un peu plus de trois personnes sur dix (31 %) estiment que rendre les modes de garde d'enfants plus accessibles est une mesure qui augmenterait le temps passé par les hommes à s'occuper du foyer. Pour une personne sur quatre environ, il faudrait envisager d'améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité (26 %) et d'introduire le congé de paternité obligatoire (23 %). Une personne sur cinq (20 %) considère que les emplois dans les domaines de l'aide à domicile ou de l'aide aux personnes devraient être encouragés en tant qu'option valable de carrière pour les hommes. Une très petite minorité (3 %) de sondés ne veut pas que les hommes soient plus impliqués dans les activités d'entretien du foyer, tandis que 5 % ne sont pas en mesure de dire ce qui devrait être fait pour augmenter le temps passé par les hommes à s'occuper du foyer.

Les femmes ont plus tendance à considérer que modifier les attitudes des hommes et des garçons lorsqu'il s'agit de s'occuper du foyer et améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité aurait des effets bénéfiques en la matière (44 % des femmes contre 38 % pour les hommes dans le premier cas, 29 % contre 23 % dans le second).

¹¹ Q12. « A votre avis, qu'est-ce qui devrait être fait pour augmenter le temps passé par les hommes à s'occuper du foyer (tâches ménagères, s'occuper des enfants et/ou de personnes à charge) ? (MONTRER ECRAN – LIRE – ROTATION - MAX. 3 REPOSES) : Introduire le congé de paternité obligatoire ; Augmenter les dispositifs de flexibilité du travail (par ex. le travail à temps partiel ou le télétravail) ; Rendre les modes de garde d'enfants plus accessibles ; Améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité ; S'assurer que les hommes ne subissent pas de discrimination s'ils prennent un congé pour s'occuper de personnes à charge ; Promouvoir les emplois dans les domaines de l'aide à domicile ou de l'aide aux personnes, afin qu'ils puissent constituer une option valable de carrière pour les hommes ; Modifier les attitudes des hommes et des garçons lorsqu'il s'agit de s'occuper du foyer (tâches ménagères, s'occuper des enfants et/ou de personnes dépendantes) ; Autre (SPONTANE) ; Aucun, ne veut pas que les hommes soient plus impliqués dans les activités d'entretien du foyer (LIRE) ; Ne sait pas ».

QB12. A votre avis, qu'est-ce qui devrait être fait pour augmenter le temps passé par les hommes à s'occuper du foyer (tâches ménagères, s'occuper des enfants et/ou de personnes à charge) ? (MAX. 3 REPONSES)



Analyse par pays

Modifier les attitudes des hommes et des garçons à l'égard de ce type d'activités est la réponse la plus largement citée dans 12 Etats membres¹², une solution qui arrive en tête à égalité dans un autre Etat membre.¹³ Elle recueille le plus de suffrages en Suède (66 %), au Danemark (53 %), en Espagne (51 %), ainsi qu'aux Pays-Bas et en Finlande (50 % dans chacun de ces pays) ; c'est la solution la moins retenue en Hongrie (23 %), en Slovaquie (25 %) et en Pologne (32 %).

Augmenter les dispositifs de flexibilité du travail est la mesure la plus largement citée dans 13 Etats membres¹⁴ et arrive en tête à égalité dans deux autres Etats membres¹⁵. C'est aux Pays-Bas (60 %), en Finlande (52 %), en Allemagne et à Malte (50 % dans chacun de ces pays) qu'elle est le plus largement mentionnée ; c'est la solution la moins susceptible d'être retenue à Chypre (25 %), au Portugal (26 %), ainsi qu'en Grèce et en Slovénie (29 % chacun).

S'assurer que les hommes ne subissent pas de discrimination s'ils prennent un congé pour s'occuper de personnes à charge n'est la réponse la plus largement donnée qu'au Luxembourg (à égalité avec la solution consistant à augmenter les dispositifs de flexibilité du travail). Elle recueille le plus de suffrages au Danemark (50 %), au Luxembourg (47 %) et en Suède (43 %) ; c'est la mesure la moins retenue en Roumanie (23 %), en Bulgarie et en Slovénie (25 % dans chacun de ces pays), en Slovaquie (26 %) et en Hongrie (27 %).

¹² Danemark, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Portugal, Roumanie, Slovénie et Suède.

¹³ La Bulgarie, où 35 % des sondés mentionnent le fait de modifier les attitudes des hommes et des garçons lorsqu'il s'agit de s'occuper du foyer et une proportion équivalente (35 %) cite la mesure consistant à augmenter les dispositifs de flexibilité du travail.

¹⁴ Belgique, République tchèque, Allemagne, Estonie, Irlande, Lituanie, Hongrie, Malte, Pays-Bas, Autriche, Pologne, Finlande et Royaume-Uni.

¹⁵ La Bulgarie, comme déjà indiqué ; et le Luxembourg, où 47 % des personnes interrogées mentionnent la possibilité d'augmenter les dispositifs de flexibilité du travail et 47 % celle de s'assurer que les hommes ne subissent pas de discrimination s'ils prennent un congé pour s'occuper de personnes à charge.

Améliorer l'accès pour les femmes à des emplois de meilleure qualité est la réponse la plus largement citée en Slovaquie. Elle est mentionnée par le plus grand nombre de sondés en Slovaquie (41 %) et au Portugal (37 %) ; c'est la solution la moins largement choisie au Royaume-Uni (15 %), en Lituanie et en Finlande (16 %), ainsi qu'au Danemark et aux Pays-Bas (17 % chacun).

Analyse au niveau de l'UE

Plusieurs inégalités auxquelles peuvent être confrontés les hommes ou les femmes ont été présentées aux sondés, qui devaient indiquer dans quels domaines, selon eux, il fallait agir au plus vite, avec la possibilité de choisir jusqu'à trois propositions¹⁶.

Les Européens sont particulièrement susceptibles de penser qu'il faudrait s'attaquer au plus vite aux violences faites aux femmes, cette réponse étant donnée par environ trois cinquièmes (59 %) des sondés. Vient ensuite le fait que les salaires des femmes sont moins élevés que ceux des hommes pour un travail identique, qui est mentionné par un peu plus de la moitié des personnes interrogées (53 %). Environ trois sondés sur dix (29 %) pensent que le fait que les retraites des femmes soient moins élevées que celles des hommes devrait constituer une priorité ; une personne interrogée sur quatre (25 %) mentionne le fait de subir un préjudice du fait des idées préconçues sur l'image et le rôle des femmes et des hommes et un peu plus d'une sur cinq (22 %) le nombre peu élevé de femmes aux postes de pouvoir en politique ou dans les entreprises. Près d'un sondé sur six (17 %) désigne le fait que les femmes ont plus de risque d'être pauvres que les hommes, près d'une personne sur sept (14 %) la répartition inégale des tâches ménagères entre les hommes et les femmes, et près d'une sur huit (12 %) le taux plus élevé de décrochage scolaire par les garçons comme des sujets auxquels il faut s'attaquer en priorité. Les Européens sont très peu susceptibles de penser que lutter contre l'espérance de vie inférieure chez les hommes est l'un des domaines auquel il faudrait s'attaquer au plus vite (mentionné par 8 % d'entre eux). Pour une très petite minorité (1 %), aucune des neuf inégalités n'appelle de solutions urgentes.

En général, la proportion de femmes qui pensent qu'il faut agir au plus vite dans ces domaines est supérieure de quelques points à celle des hommes.

¹⁶ Q6. « Voici une liste d'inégalités que peuvent subir les hommes ou les femmes. Selon vous, dans quels domaines faut-il agir au plus vite ? (MONTRER ECRAN – LIRE – MAX. 3 REPONSES) : Subir un préjudice du fait des idées préconçues sur l'image et le rôle des femmes et des hommes ; La répartition inégale des tâches ménagères entre les hommes et les femmes ; Le nombre peu élevé de femmes aux postes de pouvoir en politique ou dans les entreprises ; Les salaires des femmes moins élevés que ceux des hommes pour un travail identique ; Les femmes ayant plus de risque d'être pauvres que les hommes ; Les retraites des femmes moins élevées que celles des hommes ; Les violences faites aux femmes ; Lutter contre l'espérance de vie inférieure chez les hommes ; Le taux plus élevé de décrochage scolaire par les garçons ; Autre (SPONTANE) ; Aucun (SPONTANE) ; Ne sait pas ».

QB6. Voici une liste d'inégalités que peuvent subir les hommes ou les femmes. Selon vous, dans quels domaines faut-il agir au plus vite ? (MAX. 3 REPONSES)



UE28

Analyse par pays

Remédier aux violences faites aux femmes est la réponse la plus largement citée dans 18 Etats membres¹⁷ et elle arrive en tête à égalité dans un autre Etat membre¹⁸. Elle est le plus mentionnée à Chypre (75 %), en France (73 %), au Luxembourg (69 %), en Espagne et en Suède (68 % dans chacun de ces pays) ; c'est la réponse la moins donnée en Pologne (40 %), en Slovaquie (41 %), en République tchèque (45 %), ainsi qu'en Estonie et en Autriche (47 % chacun).

Dans les neuf derniers Etats membres, les sondés sont particulièrement susceptibles de déclarer que l'inégalité des salaires des femmes avec ceux des hommes pour un travail identique est une question à laquelle il faut s'attaquer au plus vite. Elle recueille le plus de suffrages en Suède (76 %), aux Pays-Bas (73 %), ainsi qu'en Allemagne et en Finlande (68 % dans chacun de ces pays) ; c'est la réponse la moins donnée en Roumanie (28 %), en Italie (30 %), en Grèce (35 %), ainsi qu'en Bulgarie et à Chypre (37 % chacun).

¹⁷ Bulgarie, Danemark, Irlande, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Portugal, Roumanie, Slovaquie et Royaume-Uni.

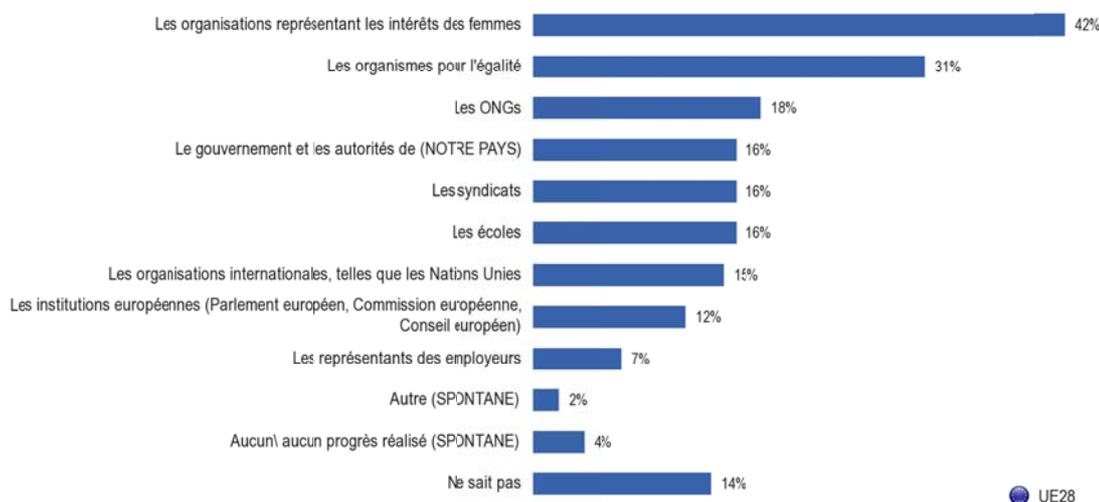
¹⁸ La Belgique, où 62 % des sondés mentionnent les violences faites aux femmes et une proportion équivalente (62 %) cite le fait que les salaires des femmes sont moins élevés que ceux des hommes pour un travail identique.

Analyse au niveau de l'UE

Il a été demandé aux sondés quelles étaient d'après eux les organisations qui avaient le plus contribué à la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes au cours des dix dernières années en Europe. La liste qui leur a été présentée incluait des organisations internationales, européennes et nationales et ils avaient la possibilité d'en choisir jusqu'à trois¹⁹.

Pour un peu plus de deux cinquièmes des sondés (42 %), les organisations représentant les intérêts des femmes font partie des organisations qui ont le plus contribué à la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes au cours des dix dernières années en Europe. Pour environ un tiers des personnes interrogées (31 %), ce sont les organismes pour l'égalité qui ont apporté la plus grande contribution. Environ un sondé sur cinq (18 %) cite les ONG et environ un sur six mentionne son gouvernement et les autorités de son pays (16 %), les syndicats (16 %) et les écoles (16 %). Pour une personne interrogée sur sept environ (15 %), les organisations internationales, telles les Nations Unies, figurent parmi les organisations qui ont apporté la plus grande contribution au cours des dix dernières années, et pour un sondé sur huit (12 %), ce sont les institutions européennes (Parlement européen, Commission européenne, Conseil européen). Seule une petite minorité cite les représentants des employeurs.

QB10. Selon vous, quelles sont les organisations qui ont le plus contribué à la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes au cours des 10 dernières années en Europe ? (MAX. 3 REPONSES)



¹⁹ Q10. « Selon vous, quelles sont les organisations qui ont le plus contribué à la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes au cours des 10 dernières années en Europe ? (MONTRER ECRAN – LIRE – ROTATION – MAX. 3 REPONSES) : Les institutions européennes (Parlement européen, Commission européenne, Conseil européen) ; Le gouvernement et les autorités de (NOTRE PAYS) ; Les représentants des employeurs ; Les syndicats de travailleurs ; Les ONG ; Les organisations représentant les intérêts des femmes ; Les organisations internationales, telles que les Nations Unies ; Les organismes pour l'égalité (INDIQUER LE NOM DE L'ORGANISATION RELEVANT DE L'ETAT MEMBRE) ; Les écoles ; Autre (SPONTANÉ) ; Aucun/ aucun progrès réalisé (SPONTANÉ) ; Ne sait pas ».

Analyse par pays

Dans 24 Etats membres, parmi les organisations qui ont le plus contribué à la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes au cours des dix dernières années en Europe, les organisations représentant les intérêts des femmes sont plus largement mentionnées que toute autre organisation ou tout autre organisme. Elles sont le plus mentionnées en Grèce (61 %), aux Pays-Bas (54 %), en Suède (53 %) et en Belgique (50 %). Leur probabilité d'être citées est la moins élevée au Royaume-Uni (22 %) et à Malte (28 %).

Les organismes pour l'égalité sont plus largement mentionnés que toute autre organisation ou tout autre organisme dans deux Etats membres : en Suède (49 %) et au Danemark (48 %). Les autres pays où les organismes pour l'égalité sont le plus cités incluent la Belgique (45 %), la Finlande (43 %) et les Pays-Bas (42 %). Ils sont les moins susceptibles de figurer parmi les organisations ayant le plus contribué à la lutte contre les inégalités à Malte (12 %), en Lettonie (13 %), en Slovaquie (18 %) et en Bulgarie (19 %).

Les ONG sont plus largement mentionnées que toute autre organisation ou tout autre organisme dans un seul Etat membre : la Slovénie (45 %). Elles sont également souvent citées en Croatie et en Hongrie (33 % dans chacun de ces pays), en Bulgarie (29 %), en République tchèque (28 %), ainsi qu'en Grèce, en Espagne et en Finlande (27 % chacun). Les personnes interrogées en Lituanie et au Royaume-Uni sont les moins susceptibles de mentionner les ONG (6 % dans chacun de ces pays) ; suivent l'Irlande (7 %), les Pays-Bas (8 %), le Danemark et l'Estonie (9 % dans chacun de ces pays).

Dans le dernier Etat membre, Malte, les sondés sont plus susceptibles de mentionner le gouvernement et les autorités de leur pays comme organisations qui ont apporté les contributions les plus importantes au combat contre les inégalités entre hommes et femmes. La proportion de personnes interrogées de cet avis (39 %) est sensiblement supérieure à celle enregistrée dans tout autre Etat membre. Les pays ou les sondés sont les moins susceptibles de mentionner le gouvernement et les autorités de leur pays sont la Slovénie (3 %), l'Estonie (5 %), la Lettonie (7 %) et la Lituanie (8 %).

4. LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Analyse au niveau de l'UE

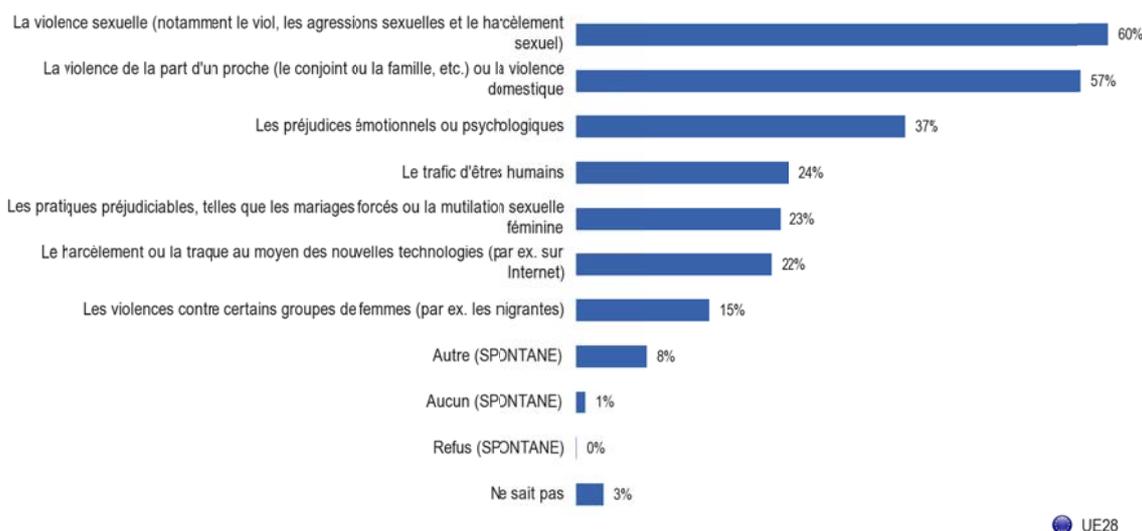
Il a été demandé aux sondés de dire ce qui leur venait à l'esprit lorsqu'ils entendaient l'expression « violences envers les femmes ». Aucune suggestion ne leur a été faite et toutes les réponses qu'ils ont données ont été enregistrées par l'enquêteur au moyen d'une liste pré-remplie²⁰.

Lorsqu'ils entendent l'expression « violences envers les femmes », les Européens sont particulièrement susceptibles de penser à la violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel), comme le mentionnent trois cinquièmes des sondés (60 %), et à la violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique (57 %). Pour un peu moins de deux cinquièmes des personnes interrogées (37 %), cela évoque les préjudices émotionnels ou psychologiques. Entre un cinquième et un quart des Européens mentionnent le trafic d'êtres humains (24 %) ; les pratiques préjudiciables, telles que les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine (23 %) ; et le harcèlement ou la traque au moyen des nouvelles technologies (par ex. sur Internet) (22 %). Les Européens sont très peu susceptibles de penser aux violences contre certains groupes de femmes (15 %) lorsqu'ils entendent l'expression « violences envers les femmes ». Pour une petite minorité (8 %), elle évoque autre chose.

En général, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à mentionner chacun des domaines de violence. La différence la plus importante concerne les préjudices émotionnels ou psychologiques, auxquels 42 % des femmes pensent lorsqu'elles entendent l'expression « violences envers les femmes », contre 32 % des hommes.

²⁰ Q8a. « Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez l'expression "violences envers les femmes" ? (NE PAS MONTRER ECRAN – NE PAS LIRE – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES) : La violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel) ; Les préjudices émotionnels ou psychologiques ; La violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique ; Les pratiques préjudiciables, telles que les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine ; Le harcèlement ou la traque au moyen des nouvelles technologies (par ex. sur Internet) ; Le trafic d'êtres humains ; Les violences contre certains groupes de femmes (par ex. les migrantes) ; Autre (SPONTANE) ; Aucun (SPONTANE) ; Refus (SPONTANE) ; Ne sait pas ».

QB8a. Quest-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez l'expression "violences envers les femmes" ? (QUESTION OUVERTE - PLUSEURS REPONSES POSSIBLES)



Analyse par pays

La violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel) est plus largement mentionnée que toute autre forme de violence dans 12 Etats membres²¹, et arrive en tête à égalité dans un Etat membre²². Elle est le plus évoquée en Allemagne (76 %), en Italie et au Luxembourg (71 % dans chacun de ces pays) et en Hongrie (70 %) ; c'est en Pologne (45 %), en Lituanie, en Finlande et au Royaume-Uni (49 % chacun) qu'elle est le moins citée.

La violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique est le type de violence le plus cité dans 15 Etats membres²³. Elle est le plus souvent mentionnée en Suède (75 %), au Luxembourg (70 %), en Espagne (69 %) et en France (67 %) ; c'est en Hongrie (42 %), en Italie (43 %), à Malte (44 %), en Croatie (47%) , ainsi qu'en Lettonie et aux Pays-Bas (48 % dans chacun de ces pays) qu'elle est le moins citée.

Les préjudices émotionnels ou psychologiques sont le type de violence le plus associé (à égalité) à l'expression « violences envers les femmes » dans un Etat membre seulement, la Croatie (58 %), une proportion identique de sondés (58 %) citant la violence sexuelle. Au moins un sondé sur deux évoque les préjudices émotionnels ou psychologiques dans six autres Etats membres : en Espagne et en Slovénie (55 % dans chacun de ces pays), en Lituanie (52 %), en Belgique (51 %), ainsi qu'au Danemark et en Slovaquie (50 % chacun). Ils ont moins tendance à venir à l'esprit des personnes interrogées en Finlande (24 %), ainsi qu'en Allemagne, en Grèce et aux Pays-Bas (26 % dans chacun de ces pays).

²¹ Belgique, Bulgarie, République tchèque, Allemagne, Italie, Chypre, Lettonie, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pays-Bas et Slovaquie.

²² La Croatie où 58 % des personnes interrogées mentionnent la violence sexuelle et une proportion équivalente (58 %) les préjudices émotionnels ou psychologiques.

²³ Danemark, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Lituanie, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Finlande, Suède et Royaume-Uni.

Analyse au niveau de l'UE

Après que les sondés ont indiqué ce qui leur venait spontanément à l'esprit lorsqu'ils entendaient l'expression « violences envers les femmes », une liste de différentes formes de violences de ce type leur a été présentée et il leur a été demandé lesquelles, d'après eux, devraient être combattues en priorité par l'UE. Les sondés pouvaient mentionner autant de types de violences qu'ils le souhaitaient²⁴.

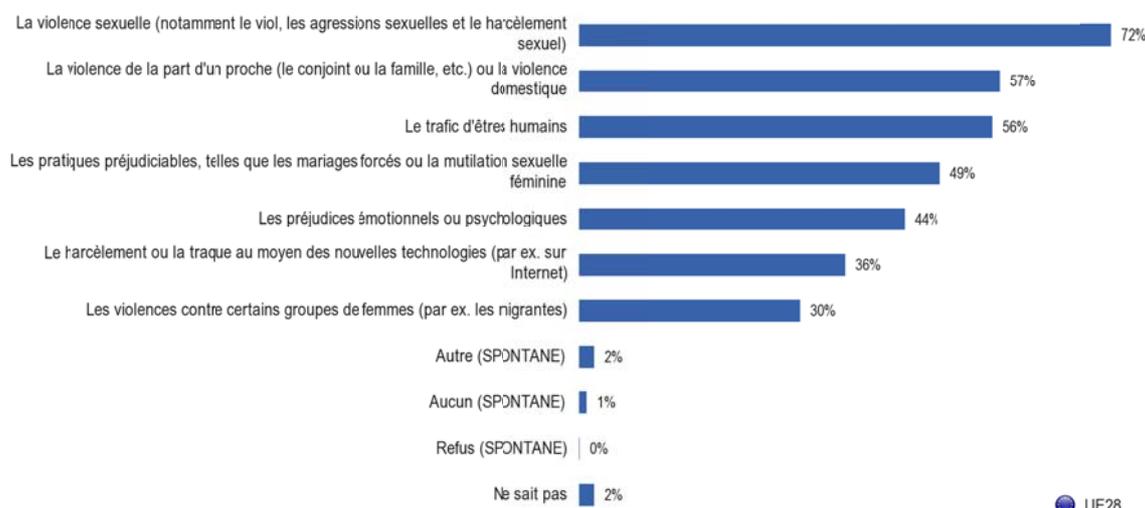
Au moins trois Européens sur dix considèrent les sept catégories de violences faites aux femmes, sans exception, comme des domaines auxquels l'UE doit s'attaquer en priorité. Environ sept personnes interrogées sur dix (72 %) estiment que la lutte contre la violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel) devrait être une priorité pour l'UE ; près de six personnes sur dix (57 %) pensent qu'il faudrait traiter en priorité le problème de la violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique ; et une proportion équivalente (56 %) cite le trafic d'être humains.

D'après environ la moitié des personnes interrogées (49 %), le combat contre les pratiques préjudiciables, telles que les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine, devrait être une priorité pour l'UE. Un plus petit nombre de sondés cite les préjudices émotionnels ou psychologiques (44 %). Un peu plus d'un tiers des personnes interrogées (36 %) estiment que le harcèlement ou la traque au moyen des nouvelles technologies telles qu'Internet devraient être combattus en priorité par l'UE, et trois personnes sur dix (30 %) pensent que ses efforts devraient se concentrer sur les violences contre certains groupes de femmes (les migrantes par exemple).

Une fois encore, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à penser que chacune de ces formes de violence devrait être combattue en priorité par l'UE.

²⁴ Q8b. « Parmi les formes suivantes de violence envers les femmes, d'après vous, lesquelles devraient-elles être combattues en priorité par l'UE ? (MONTRER ECRAN – LIRE – PLUSIEURS REPONSES POSSIBLES) : La violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel) ; Les préjudices émotionnels ou psychologiques ; La violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique ; Les pratiques préjudiciables, telles que les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine ; Le harcèlement ou la traque au moyen des nouvelles technologies (par ex. sur Internet) ; Le trafic d'être humains ; Les violences contre certains groupes de femmes (par ex. les migrantes) ; Autre (SPONTANE) ; Aucun (SPONTANE) ; Refus (SPONTANE) ; Ne sait pas ».

QB8b. Parmi les formes suivantes de violence envers les femmes, d'après vous, lesquelles devraient-elles être combattues en priorité par l'UE ? (PLUSIEURS REponses POSSIBLES)



Analyse par pays

Dans 21 Etats membres²⁵, la violence sexuelle (notamment le viol, les agressions sexuelles et le harcèlement sexuel) est considérée, plus que toute autre forme de violence, comme un domaine auquel l'UE doit s'attaquer en priorité et c'est l'opinion partagée par la majorité des personnes interrogées dans l'ensemble des Etats membres. Elle est mentionnée par le plus grand nombre de personnes interrogées au Luxembourg (84 %), en Grèce (83 %), en France (82 %), en Allemagne (81 %) et à Chypre (80 %) ; elle est le moins mentionnée en Lituanie et en Pologne (56 % dans chacun de ces pays), en Lettonie (57 %) et en Slovaquie (59 %).

Dans un seul Etat membre, la violence de la part d'un proche (le conjoint ou la famille, etc.) ou la violence domestique est la forme de violence la plus largement perçue comme celle qui doit être combattue en priorité par l'UE : au Portugal (67 %). Elle est mentionnée par la plus forte proportion de sondés en Grèce (78 %), en Espagne (73 %), en Suède (70 %) et à Chypre (68 %) ; c'est en Lettonie et aux Pays-Bas (39 % dans chacun de ces pays), ainsi qu'au Danemark et à Malte (42 % dans chacun de ces pays) qu'elle est le moins citée.

Dans cinq Etats membres²⁶, les sondés sont plus nombreux à penser que combattre le trafic d'êtres humains est une priorité pour l'UE. Cette forme de violence est la plus mentionnée en Suède (84 %), aux Pays-Bas (77 %), au Danemark (72 %), en Allemagne (67 %) et en Finlande (65 %) ; elle recueille le moins de suffrages en Hongrie (33 %), en Italie (35 %), en Pologne (41 %) et à Malte (46 %).

²⁵ Belgique, Bulgarie, République tchèque, Allemagne, Estonie, Irlande, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Luxembourg, Hongrie, Malte, Pologne, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Finlande et Royaume-Uni.

²⁶ Danemark, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas et Suède.

Dans le dernier Etat membre, l'Autriche, les sondés sont plus susceptibles de désigner les pratiques préjudiciables, telles que les mariages forcés ou la mutilation sexuelle féminine, comme devant être combattues en priorité par l'UE (66 %). Cette forme de violence est la plus mentionnée en Suède (81 %) et aux Pays-Bas (71 %), puis en Autriche et en Finlande (64 %) ; elle est le moins citée en Lituanie (14 %), en Slovaquie (23 %), ainsi qu'en Bulgarie et en Hongrie (25 % dans de ces pays).

CONCLUSIONS

L'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental, une valeur commune de l'UE et une condition nécessaire à la réalisation des objectifs de l'Union européenne que sont la croissance, l'emploi et la cohésion sociale. L'enquête montre que la quasi-totalité des Européens reconnaît l'égalité entre les hommes et les femmes comme une valeur et un principe essentiels. En effet, dans tous les Etats membres, une large majorité des citoyens s'accorde à dire que l'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental.

Les Européens ont le sentiment qu'il existe des inégalités entre les hommes et les femmes et ils ont tendance à penser que ces inégalités sont fréquentes dans leur pays, même si seule une personne sur dix estime qu'elles sont très répandues.

Les Européens reconnaissent que les stéréotypes sexistes, qui peuvent être à l'origine de nombreuses inégalités, existent dans différentes sphères de la vie. Ils ont le sentiment que ces stéréotypes sont les plus fréquents sur le lieu de travail, mais une importante minorité estime qu'ils existent également dans la publicité, les médias, la politique, le sport et les écoles. Les Européens sont beaucoup plus susceptibles de penser que, dans certains groupes de la population – les jeunes, les personnes âgées, les parents seuls ou isolés, les parents ayant de jeunes enfants et qui travaillent, les personnes handicapées et les migrants – dans leur pays les femmes sont plus exposées que les hommes aux inégalités.

La majorité des Européens n'est pas d'accord avec les perceptions traditionnelles sur le rôle des hommes et des femmes à la maison et au travail. Cependant, la plupart pensent que lorsque la maman travaille à plein temps, la vie de famille en souffre et environ la moitié des sondés estiment que les hommes sont moins compétents que les femmes pour accomplir les tâches ménagères.

La plupart des Européens considèrent que la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes devrait constituer une priorité de l'UE, une opinion largement répandue dans tous les Etats membres. Pour eux, les violences faites aux femmes (en particulier la violence sexuelle) et le fait que les salaires des femmes soient moins élevés que ceux des hommes pour un travail identique sont des domaines essentiels dans lesquels il faut agir au plus vite.

En ce qui concerne l'objectif de l'UE d'augmenter le nombre de femmes sur le marché du travail, les Européens considèrent que les moyens les plus efficaces d'y parvenir sont de s'assurer que les femmes gagnent le même salaire que les hommes pour le même travail, de rendre les modes de garde d'enfants plus accessibles, d'augmenter les dispositifs de flexibilité du travail et d'aider les femmes à combiner travail et responsabilités domestiques et familiales.

Comme on pouvait s'y attendre, les Européens sont plus susceptibles de reconnaître que les organisations représentant les intérêts des femmes et les organismes pour l'égalité ont fortement contribué à la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes au cours des dix dernières années en Europe, que de citer les efforts des organisations internationales, telles les Nations Unies et les institutions européennes, dont des compétences sont plus larges et qui n'interviennent pas au niveau local ou national. De ce fait, ces dernières ne sont pas dans le champ de vision des Européens, qui sont donc moins bien informés sur leurs réalisations passées et actuelles. Toute possibilité de promotion de leurs actions auprès du public européen pourrait avoir des effets bénéfiques.

L'analyse montre qu'il y a une certaine forme de consensus entre les hommes et les femmes sur ces questions. Les hommes comme les femmes pensent que l'égalité entre les hommes et les femmes est un droit fondamental, que les inégalités hommes-femmes sont répandues dans leur pays et aussi que la lutte contre ces dernières devrait être une priorité. Cependant, les femmes sont de toute évidence plus sensibles à cette question et de ce fait elles expriment des opinions plus fortes sur certains aspects. Par exemple, elles sont plus susceptibles que les hommes de dire que les inégalités entre les hommes et les femmes sont répandues (68 % contre 57 %).

Les différences d'opinion entre les femmes et les hommes sont plus visibles en ce qui concerne les questions plus tangibles. Par exemple, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à mentionner les préjudices émotionnels ou psychologiques lorsqu'elles entendent l'expression « violence envers les femmes » (42 % contre 32 %) et par conséquent elles ont également plus tendance à dire qu'ils devraient être combattus en priorité par l'UE (48 % contre 41 %). Elles sont également plus susceptibles que les hommes d'estimer que l'on devrait s'attaquer en priorité au fait que les salaires des femmes sont moins élevés que ceux des hommes (57 % contre 49 %).

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

EUROBAROMÈTRE SPÉCIAL 428

L'égalité entre les hommes et les femmes

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Entre le 29 novembre et le 9 décembre 2014, TNS opinion & social, un consortium créé entre TNS political & social, TNS UK et TNS opinion, a réalisé la vague EB82.4 de l'enquête EUROBAROMÈTRE à la demande de la COMMISSION EUROPÉENNE, direction générale Communication, unité « Stratégie, actions de communication corporate et Eurobaromètre ».

L'Eurobaromètre spécial 428 fait partie de la vague EUROBAROMÈTRE 82.4 et couvre la population de 15 ans et plus ayant la nationalité d'un des 28 États membres de l'Union européenne et résidant dans un des États membres de l'Union européenne.

Le principe d'échantillonnage appliqué dans tous les États participant à cette étude est une sélection aléatoire (probabiliste) à phases multiples. Dans chaque pays, divers points de chute ont été tirés avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population (afin de couvrir la totalité du pays) et à la densité de la population.

A cette fin, ces points de chute ont été tirés systématiquement dans chacune des "unités régionales administratives", après avoir été stratifiés par unité individuelle et par type de région. Ils représentent ainsi l'ensemble du territoire des pays participant à l'étude, selon les EUROSTAT-NUTS II (ou équivalent) et selon la distribution de la population habitant dans le pays en termes de zones métropolitaines, urbaines et rurales. Dans chacun des points de chute sélectionnés, une adresse de départ a été tirée de manière aléatoire. D'autres adresses (chaque Nième adresse) ont ensuite été sélectionnées par une procédure de "random route" à partir de l'adresse initiale. Dans chaque ménage, le répondant a été tiré aléatoirement (suivant la règle du "plus proche anniversaire"). Toutes les interviews ont été réalisées en face à face chez les répondants et dans la langue nationale appropriée. En ce qui concerne la technique de collecte de données, le système CAPI (*Computer Assisted Personal Interview*) a été utilisé dans tous les pays où cela était possible.

Dans chaque pays, l'échantillon a été comparé à l'univers. La description de l'univers se base sur les données de population EUROSTAT ou provenant des Instituts nationaux de Statistique. Pour tous les pays couverts par l'étude, une procédure de pondération nationale a été réalisée (utilisant des pondérations marginales et croisées), sur base de cette description de l'univers. Dans tous les pays le sexe, l'âge, les régions et la taille de l'agglomération ont été introduits dans la procédure d'itération. Pour la pondération internationale (i.e. les moyennes UE), TNS Opinion & Social recourt aux chiffres officiels de population, publiés par EUROSTAT ou les instituts nationaux de Statistique. Les chiffres complets de la population, introduits dans cette procédure de post-pondération, sont indiqués ci-dessous.

Il importe de rappeler aux lecteurs que les résultats d'un sondage sont des estimations dont l'exactitude, toutes choses égales par ailleurs, dépend de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé. Pour des échantillons d'environ 1.000 interviews, le pourcentage réel oscille dans les intervalles de confiance suivants :

Marges statistiques dues au processus d'échantillonnage (au niveau de confiance de 95%)											
<i>tailles d'échantillon en lignes</i>						<i>résultats observés en colonnes</i>					
	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	
	95%	90%	85%	80%	75%	70%	65%	60%	55%	50%	
N=50	6,0	8,3	9,9	11,1	12,0	12,7	13,2	13,6	13,8	13,9	N=50
N=500	1,9	2,6	3,1	3,5	3,8	4,0	4,2	4,3	4,4	4,4	N=500
N=1000	1,4	1,9	2,2	2,5	2,7	2,8	3,0	3,0	3,1	3,1	N=1000
N=1500	1,1	1,5	1,8	2,0	2,2	2,3	2,4	2,5	2,5	2,5	N=1500
N=2000	1,0	1,3	1,6	1,8	1,9	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2	N=2000
N=3000	0,8	1,1	1,3	1,4	1,5	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	N=3000
N=4000	0,7	0,9	1,1	1,2	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	N=4000
N=5000	0,6	0,8	1,0	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	N=5000
N=6000	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	N=6000
N=7000	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	N=7000
N=7500	0,5	0,7	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	N=7500
N=8000	0,5	0,7	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	N=8000
N=9000	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	N=9000
N=10000	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	N=10000
N=11000	0,4	0,6	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	N=11000
N=12000	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	N=12000
N=13000	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	N=13000
N=14000	0,4	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	N=14000
N=15000	0,3	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	N=15000
	5%	10%	15%	20%	25%	30%	35%	40%	45%	50%	
	95%	90%	85%	80%	75%	70%	65%	60%	55%	50%	

ABR.	PAYS	INSTITUTS	N° INTERVIEWS	DATES		POPULATION 15+	PROPORTION UE28
				TERRAIN			
BE	Belgique	TNS Dimarso	1.009	29/11/14	8/12/14	9.263.570	2,18%
BG	Bulgarie	TNS BBSS	1.003	29/11/14	8/12/14	6.294.563	1,48%
CZ	Rép. Tchèque	TNS Aisa	1.044	29/11/14	8/12/14	8.955.829	2,11%
DK	Danemark	TNS Gallup DK	1.024	29/11/14	9/12/14	4.625.032	1,09%
DE	Allemagne	TNS Infratest	1.572	29/11/14	8/12/14	71.283.580	16,79%
EE	Estonie	TNS Emor	998	29/11/14	8/12/14	1.113.355	0,26%
IE	Irlande	Behaviour & Attitudes	1.003	29/11/14	9/12/14	3.586.829	0,84%
EL	Grèce	TNS ICAP	1.008	29/11/14	8/12/14	8.791.499	2,07%
ES	Espagne	TNS Spain	1.011	29/11/14	8/12/14	39.506.853	9,31%
FR	France	TNS Sofres	1.009	29/11/14	8/12/14	51.668.700	12,17%
HR	Croatie	HENDAL	1.009	29/11/14	8/12/14	3.625.601	0,85%
IT	Italie	TNS Italia	1.010	29/11/14	8/12/14	51.336.889	12,09%
CY	Rép. de Chypre	CYMAR	500	29/11/14	8/12/14	724.084	0,17%
LV	Lettonie	TNS Latvia	1.003	29/11/14	8/12/14	1.731.509	0,41%
LT	Lituanie	TNS LT	1.007	29/11/14	8/12/14	2.535.329	0,60%
LU	Luxembourg	TNS ILReS	504	29/11/14	9/12/14	445.806	0,11%
HU	Hongrie	TNS Hoffmann	1.057	29/11/14	8/12/14	8.477.933	2,00%
MT	Malte	MISCO	502	29/11/14	8/12/14	360.045	0,08%
NL	Pays-Bas	TNS NIPO	1.019	29/11/14	8/12/14	13.901.653	3,27%
AT	Autriche	ipr Umfrageforschung	1.044	29/11/14	9/12/14	7.232.497	1,70%
PL	Pologne	TNS Polska	1.012	29/11/14	8/12/14	32.736.685	7,71%
PT	Portugal	TNS Portugal	1.002	29/11/14	8/12/14	8.512.269	2,01%
RO	Roumanie	TNS CSOP	1.034	29/11/14	8/12/14	16.880.465	3,98%
SI	Slovénie	RM PLUS	1.035	29/11/14	8/12/14	1.760.726	0,41%
SK	Slovaquie	TNS Slovakia	1.031	29/11/14	8/12/14	4.580.260	1,08%
FI	Finlande	TNS Gallup Oy	1.010	29/11/14	9/12/14	4.511.446	1,06%
SE	Suède	TNS Sifo	1.029	29/11/14	9/12/14	7.944.034	1,87%
UK	Royaume-Uni	TNS UK	1.312	29/11/14	9/12/14	52.104.731	12,27%
TOTAL UE28			27.801	29/11/14	9/12/14	424.491.772	100%*

* Il convient de noter que le total des pourcentages indiqué dans ce tableau peut dépasser 100% en raison des arrondis